

Les acteurs locaux se mobilisent pour répondre à la crise du logement, de l'aménagement et de la construction

La Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) organisait, ce 3 avril, une journée de mobilisation pour le logement, l'aménagement et la construction. Cet événement d'envergure nationale a réuni les acteurs clés de l'économie mixte locale unis par une même conviction : la relance de la construction passe par le local. Les solutions se trouvent dans les initiatives et projets entrepris dans les territoires et notamment par les Entreprises publiques locales (Epl) d'aménagement, de construction et d'habitat.

Une matinée consacrée aux marqueurs de la crise du logement et de la construction

En tant que vice-président de la FedEpl et président de la Fédération des élus des Epl d'Île-de-France, **Gaylord Le Chequer**, premier adjoint au maire de Montreuil, président de la Sem Résilience et Innovation, a donné le coup d'envoi de la journée qui s'inscrit dans un cadre paradoxal : construire plus et mieux à l'heure de la sobriété foncière.

Les débats se sont ouverts sur un point d'actualité. Les députés **Lionel Royer-Perreaut** et **Guillaume Vuilletet**, corapporteurs du projet de loi relatif à l'accélération et à la simplification de la rénovation de l'habitat dégradé et des grandes opérations d'aménagement, sont revenus sur les axes de leur contribution législative qui vient d'être adoptée définitivement par le Parlement. Selon Guillaume Vuilletet : « La loi sur l'habitat dégradé a pour objet de sécuriser l'ensemble des acteurs du logement et a aussi pour ambition d'anticiper et de ne pas attendre que les situations ne soient plus tenables. »

A la suite de ces prises de parole, les acteurs institutionnels ont livré leur regard sur la situation économique et financière. **Clément Lecuivre**, directeur général du groupe CDC Habitat, **Maryse Prat**, présidente de la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS) et **Koumaran Pajaniradja**, directeur général d'Action Logement Immobilier ont notamment détaillé les facteurs conjoncturels de cette crise, tout en lui reconnaissant un caractère structurel. Comment produire une offre de logements résidentiels et de constructions nouvelles, devant la raréfaction du foncier et les difficultés croissantes d'acceptabilité des projets de construction ?

Les séquences de l'après-midi ont porté sur des problématiques sectorielles et sur les solutions mises en œuvre dans les territoires

Une première table ronde portant sur les innovations dans le domaine de l'aménagement et de la construction a été introduite par **Sonia de La Provôté**, sénatrice du Calvados et administratrice de la Spl Caen Presqu'île. La présidente de la commission aménagement de la FedEpl a notamment insisté sur les implications de la construction aujourd'hui, qui nécessite une clarification des objectifs, de la typologie des logements et de leurs usages.

Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (Fédération des Epl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 401 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des élus Epl s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe. Toutes les infos sur lesepl.fr



Contacts presse
Violaine Hacke, attachée de presse
06 28 47 53 55
violainehacke@gmail.com

Contacts FedEpl
Cécile Consigny, chargée de communication
01 53 32 22 07
c.consigny@lesepl.fr

S'en sont suivies des prises de parole des représentants d'Etablissements publics fonciers locaux (EPFL), **Arnaud Portier**, secrétaire général de l'Association nationale des EPFL et **Joëlle Boneu**, directrice générale adjointe de l'Etablissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF) ont témoigné des synergies mises en place entre ces organismes et les Epl qui ont vocation à être dupliquées. Puis, **Pierrick Caradeux**, avocat associé chez Caradeux Consultants, et **Cédric Grail**, directeur général du groupe Altémed, auquel appartiennent la Sem SERM et la Spl SA3M, ont mis en évidence les opportunités se présentant pour les décideurs locaux dans le contexte actuel. Selon ce dernier, il est envisageable de pousser des arbitrages en matière de transition énergétique et de transition numérique, impossibles par le passé. L'aménagement public revêt dès lors une importance substantielle. Il est « la solution la plus efficace pour répondre aux enjeux de transformation des territoires et il est important que des élus puissent en témoigner à d'autres élus », comme l'illustre le « Manifeste pour l'aménagement public » publié par la FedEpl, en marge de l'événement.

Dans la dernière séquence de la journée, **Jérôme Baloge**, maire de Niort, président de la communauté d'agglomération du Niortais et président de la commission habitat de la FedEpl, a évoqué la situation de son territoire et sa vision de la politique nationale du logement, avant de laisser la parole à **Agnès Thouvenot**, première adjointe au maire de Villeurbanne et présidente de la Sem SVU, et **Marie Quinton**, adjointe au maire de Tours et présidente de la Sem Ligeris. Déplorant un manque de vision globale à l'échelle nationale, les trois élus ont exprimé un besoin de décentralisation et de territorialisation pour répondre aux spécificités de tous les territoires. La puissance publique a toute sa place au regard des différents enjeux liés à la sobriété foncière, à la revitalisation des centres villes et au logement de l'ensemble de la population. "Et quoi de mieux que les collectivités locales qui connaissent leurs territoires pour s'en saisir ?" selon Jérôme Baloge.

Tous les territoires déploient aujourd'hui des solutions pour faire face à la crise, et notamment pour faire baisser les prix immobiliers. Le soutien des acteurs institutionnels est primordial dans cette perspective, à l'instar du groupe Caisse des dépôts et consignations dont l'approche territoriale a été soulignée. **Kosta Kastrinidis**, directeur des prêts de la Banque des territoires, a d'ailleurs détaillé l'offre de prêts proposé aux acteurs locaux, et notamment aux Epl, avant d'annoncer des évolutions dans l'offre d'accompagnement.

En clôture de cette journée, **Philippe Laurent**, maire de Sceaux et président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales, a notamment signifié que « la politique du logement doit partir d'un discours des autorités politiques, au niveau le plus élevé, sur la nécessité de construire du logement, se fonder sur une politique fiscale qui doit favoriser à long terme la construction de logements et faire marque de confiance envers les acteurs locaux en leur fournissant les financements et outils nécessaires ». Il a aussi dévoilé **11 propositions d'actions concrètes (dont la liste est disponible en pièce jointe)**, démontrant l'engagement résolu de la Fédération à trouver des solutions tangibles pour faire face à la crise du logement. Quatre propositions contribuent au financement pérenne et durable de l'aménagement et de l'immobilier pour l'adapter aux nouveaux défis structurels et économiques et sept apportent des outils opérationnels concrets aux collectivités et leurs opérateurs pour mettre en œuvre des solutions résolument locales.

Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (Fédération des Epl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 401 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des élus Epl s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe. Toutes les infos sur lesepl.fr



Contacts presse
Violaine Hacke, attachée de presse
06 28 47 53 55
violainehacke@gmail.com

Contacts FedEpl
Cécile Consigny, chargée de communication
01 53 32 22 07
c.consigny@lesepl.fr